

SERVICE COMMERCES	
LES DROITS ANNUELS DROIT DE VOIRIE : tarif annuel indivisible cas d'exception de "prorata temporis" : - Autorisation délivrée à partir du 1er septembre de l'année en cours - Dans le cas de cession d'activité sans période d'interruption : facturation au cédant et au repreneur à la date de la cession	
<u>TARIF LIES AUX COMMERCES SEDENTAIRES</u>	
<i>TERRASSE OUVERTE, le m2 par an</i>	
* zone +	71,00 €
* zone 1	65,30 €
* zone 2	32,70 €
* zone 3	15,30 €
<i>TERRASSE FERMEE, le m2 par an</i>	
* zone +	180,00 €
* zone 1	168,90 €
* zone 2	135,10 €
* zone 3	107,00 €
<u>OBJETS SOUMIS A DROITS SUPPLEMENTAIRES</u>	
<u>Emplacement pour véhicules de livraison 2 ou 3 roues tarif de base (5mx2m)</u>	
Tarif de base par an - Place de stationnement (5mx2m) soit 10m ²	557,50 €
Emplacement supplémentaire (5mX2m) soit 10m ²	1 111,80 €
Structure légère, le m2/an	38,70 €
Structure légère Zone+, le m2/an	45,60 €
Paravents , joues, supérieur ou égal à 2 mètres ml/par an	13,60 €
Paravents, joues , inférieur à 2mètres, le ml/an	6,90 €
Marquises, auvents en dur le m2 par fraction de mètre	10,90 €
store, banne le m linéaire/an	6,50 €
<u>Platelage, plancher le m2/an</u>	
* zone + et zone 1	7,10 €

* zone 2	6,60 €
* zone 3	6,40 €
Parasols à double pieds/double pente et parasols supérieur à 4m ² , le m ² /an	6,50 €
Equipements de commerce (rôtissoires, bacs à glaces, tourniquets, appareils à gaufres ou crêpes, dépôts....)à l'unité/an	51,50 €
Lampes d'illumination le m linéaire/an	7,40 €
Spot d'éclairage et tout objet en saillie de petite taille(ex : caméra) l'unité/an.	7,40 €
Appareil distributeurs automatiques fixés au mur, par m ² /an	34,40 €
Appareil point de distribution alimentaire par m ² /an	50,00 €
Chevalets installés sur le domaine public(en dehors de la terrasse) l'unité par an Dimension maximum H 1,20 x 0,70	106,10 €
Bacs à fleurs par ml	10,80 €
<u>ÉTALAGES :établis sur la voie publique y compris ceux fixés aux murs de la façade le m²/an</u>	
* zone +	53,00 €
* zone 1	46,10 €
* zone 2	23,70 €
* zone 3	16,70 €
EXTENSION TERRASSE OUVERTE FORFAIT INDIVISIBLE(du 1er mai au 15 octobre) PAR M²	forfait pour la période
* zone +	33,00 €
* zone 1	30,80 €
* zone 2	15,40 €
* zone 3	7,15 €

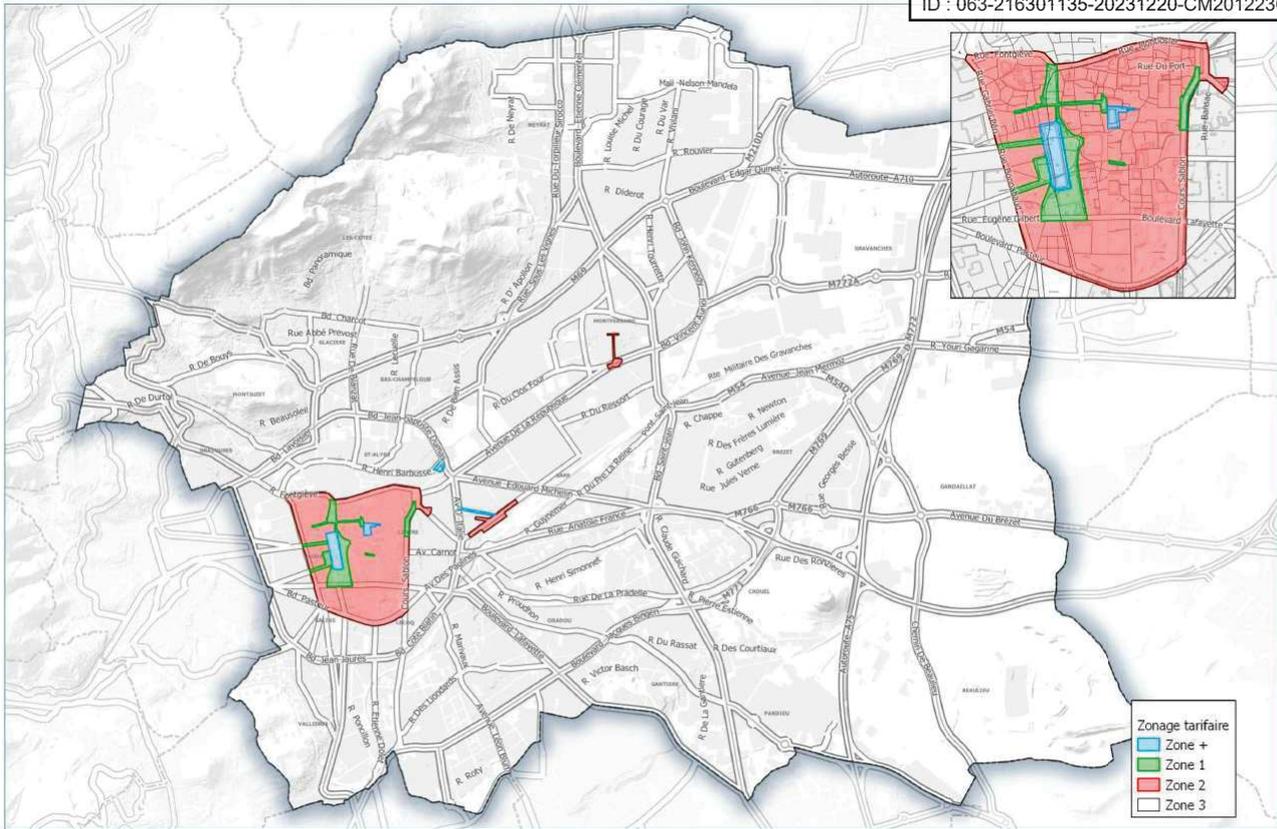
Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le



ID : 063-216301135-20231220-CM201223ODJ402-DE



Zonage tarifaire droit de voirie

6 - 11 - 2023

Plan issu des données de la Ville de Clermont Ferrand
Reproduction interdite des données cadastrales